




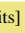
UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en sciences biomédicales (ouverture)

Table des matières


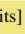
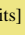

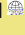
Introduction

MINSBIM - Profil enseignement

				Bloc annuel	
				2	3
WFARM1202	Eléments d'épidémiologie appliquée aux sciences pharmaceutiques et biomédicales	Séverine Henrard	ES [q2] [20h] [3 Crédits]  > English-friendly	X	
WFARM1008	Conception du médicament	Giulio Muccioli	ES [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 	X	

o Deuxième année de la mineure (Bac 3) (15 crédits)

Cours obligatoires

WMDS1330T	Pathologie générale - (partim théorie)		ES [q2] [36h] [3 Crédits] 		X
WFSP2238	Advanced epidemiology	Niko Speybroeck	ES [q2] [20h+20h] [3 Crédits] 		X
WESP2123	Principes des essais cliniques	Diego Castanares Zapatero Annie Robert (coord.) Xavier Stéphane (supplée) Françoise Smets	ES [q1] [20h+10h] [3 Crédits] 		X
WSBIM1305	Introduction à la nutrition humaine	Véronique Beauloye Patrice Cani Nathalie Delzenne (coord.) Françoise Smets Matthias Van Hul	ES [q1] [30h] [3 Crédits] 		X
WMDS1230T	Biologie cellulaire, médicale et expérimentale (partie théorie)	Stefan Constantinescu (coord.)	ES [q1] [30h] [3 Crédits] 		X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINSBIM - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > [Bachelier en sciences biologiques](#) [prog-2024-biol1ba]
- > [Bachelier en sciences pharmaceutiques](#) [prog-2024-farm1ba]
- > [Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil](#) [prog-2024-fsa1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Il n'y a pas de conditions d'accès particulières, mais une solide formation scientifique de base est fortement recommandée.

Publics cibles :

- Bachelier en sciences biologiques (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences de l'ingénieur, ingénieur civil (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur (Louvain-la-Neuve)
- Bachelier en sciences pharmaceutiques (Bruxelles-Woluwe)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette formation ne donne pas accès au master en sciences biomédicales.

5. Modification d'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

2. Avertissement concernant les conflits horaires

Une difficulté à suivre cette mineure réside dans le fait qu'aucun ajustement d'horaire ne pourra être opéré dans le programme car l'ensemble des cours fait partie des cours obligatoires des étudiants du programme de bachelier en sciences biomédicales voire d'autres écoles de la faculté sur le site de Bruxelles. L'étudiant peut bien sûr envisager une méthode alternative d'apprentissage (auto apprentissage par exemple) tout en étant supervisé par l'enseignant.

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré requis

Pas de pré-requis particuliers.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant s'inscrit en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à partir du [site de l'école des sciences biomédicales](#) en consultant les valves électroniques.